

Liste de vérification pour nouvel arrivant en laboratoire

Avant de commencer tout travail en laboratoire, un nouvel arrivant doit avoir pris connaissance de :

- Numéro d'urgence*** : **811** (campus principal) ou **511** (campus de la santé)

Sur téléphones externes : 819 821-7699

Service de la sécurité du CIUSSS de l'Estrie - CHUS : 819 346-1110, poste 14121

Application mobile : <https://www.usherbrooke.ca/urgence/application-securiteudes>

- Système de numérotation des locaux
- Emplacement de la douche oculaire
- Emplacement de la douche d'urgence
- Emplacement et fonctionnement de l'extincteur
- Emplacement de la trousse de premiers soins
- Système d'alerte en deux étapes : pré-alerte et signal d'évacuation
- Point de rassemblement en cas d'évacuation
- Règles et pratiques lues et signées au début du cahier de laboratoire (si présentes)

* Le numéro d'urgence doit être appelé **immédiatement** en cas de début de feu, déversement ou blessure en laboratoire. Une équipe d'intervention est disponible 24h/24, 7j/7 pour tout problème lié aux matières dangereuses.

Les règles en vigueur dans les laboratoires de l'université de Sherbrooke sont détaillées dans le manuel de santé sécurité disponible sur le site <https://www.usherbrooke.ca/smsp/sante-et-securite/securite-en-laboratoire>

Une formation en santé et sécurité en laboratoire doit être suivie dans les quatre mois suivant l'arrivée au département.

Signature du nouvel arrivant

Date

Signature du superviseur

Date